

## Certificat de production au sein de l'Espace Economique Européen N°EEE005- 20130218-001

### Titulaire du certificat :

**CENTROSOLAR**

Espace Européen  
15, Chemin du Saquin – Bât. G  
69190 ECULLY  
France

### Site de production modules :

**CENTROSOLAR**

**SONNENSTROMFABRIK GmbH**  
An der Westtangente 1  
23966 WISMAR  
Allemagne

Identification unique de ce site : **1**

### Site de production plaquettes :

**PV CRYSTALOX SOLAR SILICON GmbH**

Gustav-Tauschek-Strasse 2  
  
99099 ERFURT  
Allemagne

Identification unique de ce site : **2**

### Produits concernés :

Modules polycristallins : **Serie S-Class Ultra – Serie S-Class Excellent - Serie S-Class Vision - Serie S-Class Professional  
Serie S-Class Professional SF - Serie S-Class Integration – Serie S-Class Integration Deluxe**

Référence des plaquettes utilisées dans les modules : **2110576**

### Référentiel :

L'audit des deux sites de production a permis de vérifier que les étapes indiquées ci-après sont réalisées au sein de l'Espace économique européen et que les produits sont en conformité avec les exigences de l'Arrêté du 7 janvier 2013 portant majoration des tarifs de l'électricité produite par certaines installations utilisant de l'énergie radiative du soleil telles que visées au 3° de l'article 2 du décret n° 2000-1196 du 6 décembre 2000.

### Etapas de production :

Toutes les opérations de soudage des cellules, d'assemblage et de lamination des cellules et de tests électriques des modules photovoltaïques sont réalisées sur le site de production « 1 » de WISMAR - Allemagne.

Toutes les étapes du processus de transformation des lingots de silicium aux plaquettes de silicium sont réalisées sur le site de production « 2 » de ERFURT – Allemagne.

### Respect des conditions de l'article 1 de l'arrêté du 7 janvier 2013 :

Deux conditions vérifiées permettant une majoration de 10 %.

### Typologie du numéro de série des modules :

#### 1T2-XXXXXXXXXX

- 1 : numéro d'identification unique du site d'assemblage des modules de CENTROSOLAR (Code « 1 »)  
T : code d'identification unique du site de production des cellules (Code « T »)  
2 : numéro d'identification unique du site de production des plaquettes de PV CRYSTALLOX (Code « 2 »)  
9 digits ou plus : numéro de série chronologique pour chaque module

### Validité :

Certificat de production N° **EEE005-20130218-001** valide du **13/03/2013** au **12/03/2014**

Audits réalisés par CERTISOLIS TC le 12/03/2013 pour le site de WISMAR – Allemagne (Code « 1 ») et le 13/03/2013 pour le site de ERFURT – Allemagne (Code « 2 »).

Le Bourget-du-lac, le 15/03/2013



Le Président Directeur Général



Jerôme BECCAVIN